

MODULE 1 : DROIT (112 HEURES)

PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

Bulletin à retourner par courrier à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - SUFCEP Annecy

9 rue de l'Arc-en-Ciel - BP240 - 74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX

Aux nouveaux candidats DPLG : Les candidats au DPLG ayant reçu le courrier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche leur indiquant les UF prescrites sont priés de transmettre ce document avec la démarche d'inscription aux modules.

Date : Du lundi 14 au vendredi 25 mai 2018 & du lundi 13 au jeudi 23 mai 2019

Lieu : Université Savoie Mont Blanc Campus de Jacob-Bellecombette

Rue Jean-Baptiste Richard, 73000 Jacob-Bellecombette

Tarif : Financement employeur : 4 480 € / Financement individuel : 2 880 €

PARTICIPANT

Mme M / Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Lieu et pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél personnel : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Diplôme/Niveau : _____

Mail : _____

Date d'entrée en stage OGE : ____/____/____

Session de passage envisagée pour le mémoire : 2018 2019 2020

EMPLOYEUR

Raison sociale de l'employeur : _____

N° SIRET : _____ Code APE ou NAF : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Personne représentant l'entreprise : _____

Téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Mail : _____

FINANCEMENT

Le montant est pris en charge par :

vous-même votre entreprise

Dans ce dernier cas, précisez les coordonnées de l'organisme collecteur (OPCA) :

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Personne en charge des dossiers : _____

Tél : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Mail : _____

ATTENTION : en cas de demande de financement des frais de formation à un organisme tiers (FAF, ASFO, FONGECIF, Actalians etc) et dans l'hypothèse où celui-ci résilie, pour quelque motif que ce soit, la prise en charge accordée, l'intégralité des sommes dues devra être payée :

- par l'entreprise qui a demandé l'inscription pour un de ses salariés,
- par le stagiaire, pour toute inscription au titre d'un congé individuel de formation.

MODULE 1 : DROIT (112 HEURES)

PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG CONDITIONS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra une confirmation d'inscription qui précisera les modalités de paiement. Après l'exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un accusé de réception est envoyé par mail à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.

- L'Université Savoie Mont Blanc se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.

- Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé à l'entreprise et au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours.

Le stagiaire atteste sur l'honneur être géomètre-expert stagiaire au moment de l'inscription (en application de l'article 2 de l'arrêté du 01/02/2011, « l'acquisition des unités de formation s'inscrit impérativement dans la période de stage »)

ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - SUFCEP Annecy

9 rue de l' Arc-en-Ciel - BP240 - 74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles.

La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (Date, signature, cachet)

LE STAGIAIRE (Date, signature)

CONTACTS

Université Savoie Mont Blanc
Service Alternance & Formation Continue
9 rue de l'Arc-en-Ciel - BP 240
74942 Annecy-le-Vieux cedex
Tél. : 04 50 09 22 48 / www.univ-smb.fr

SIRET : 19730858800015
Déclaration d'activité N° 8273P000273

MODULE 2 : SCIENCE DE LA MESURE ET GÉOMATIQUE (112 HEURES)

PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG CONDITIONS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra une confirmation d'inscription qui précisera les modalités de paiement. Après l'exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un accusé de réception est envoyé par mail à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.

- L'Université Savoie Mont Blanc se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.

- Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé à l'entreprise et au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours.

Le stagiaire atteste sur l'honneur être géomètre-expert stagiaire au moment de l'inscription (en application de l'article 2 de l'arrêté du 01/02/2011, « l'acquisition des unités de formation s'inscrit impérativement dans la période de stage »)

ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - SUFCEP Annecy

9 rue de l' Arc-en-Ciel - BP240 - 74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles.

La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (Date, signature, cachet)

LE STAGIAIRE (Date, signature)

CONTACTS

Université Savoie Mont Blanc
Service Alternance & Formation Continue
9 rue de l'Arc-en-Ciel - BP 240
74942 Annecy-le-Vieux cedex
Tél. : 04 50 09 22 48 / www.univ-smb.fr

SIRET : 19730858800015
Déclaration d'activité N° 8273P000273

MODULE 3A : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (56 HEURES)

PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG

Bulletin à retourner par courrier à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - SUFCEP Annecy

9 rue de l'Arc-en-Ciel - BP240 - 74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX

Aux nouveaux candidats DPLG : Les candidats au DPLG ayant reçu le courrier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche leur indiquant les UF prescrites sont priés de transmettre ce document avec la démarche d'inscription aux modules.

Date : Du lundi 07 au mercredi 16 janvier 2019

Lieu : Université Savoie Mont Blanc Campus du Bourget-du-Lac

Avenue du Lac d'Annecy, 73370 Le Bourget-du-Lac

Tarif : Financement employeur : 2 880 € / Financement individuel : 1 440 €

PARTICIPANT

Mme M / Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu et pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél personnel : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Diplôme/Niveau : _____

Mail : _____

Date d'entrée en stage OGE : ____ / ____ / ____

Session de passage envisagée pour le mémoire : 2019 2020 2021

EMPLOYEUR

Raison sociale de l'employeur : _____

N° SIRET : _____ Code APE ou NAF : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Personne représentant l'entreprise : _____

Téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Mail : _____

FINANCEMENT

Le montant est pris en charge par :

vous-même votre entreprise

Dans ce dernier cas, précisez les coordonnées de l'organisme collecteur (OPCA) :

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Personne en charge des dossiers : _____

Tél : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Mail : _____

ATTENTION : en cas de demande de financement des frais de formation à un organisme tiers (FAF, ASFO, FONGECIF, Actalians etc) et dans l'hypothèse où celui-ci résilie, pour quelque motif que ce soit, la prise en charge accordée, l'intégralité des sommes dues devra être payée :

- par l'entreprise qui a demandé l'inscription pour un de ses salariés,
- par le stagiaire, pour toute inscription au titre d'un congé individuel de formation.

MODULE 3A : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (56 HEURES)

PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG CONDITIONS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra une confirmation d'inscription qui précisera les modalités de paiement. Après l'exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un accusé de réception est envoyé par mail à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.

- L'Université Savoie Mont Blanc se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.

- Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé à l'entreprise et au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours.

Le stagiaire atteste sur l'honneur être géomètre-expert stagiaire au moment de l'inscription (en application de l'article 2 de l'arrêté du 01/02/2011, « l'acquisition des unités de formation s'inscrit impérativement dans la période de stage »)

ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - SUFCEP Annecy

9 rue de l' Arc-en-Ciel - BP240 - 74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles.

La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (Date, signature, cachet)

LE STAGIAIRE (Date, signature)

CONTACTS

Université Savoie Mont Blanc
Service Alternance & Formation Continue
9 rue de l'Arc-en-Ciel - BP 240
74942 Annecy-le-Vieux cedex
Tél. : 04 50 09 22 48 / www.univ-smb.fr

SIRET : 19730858800015
Déclaration d'activité N° 8273P000273

MODULE 3B : AMÉNAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ (56 HEURES)

PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG CONDITIONS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra une confirmation d'inscription qui précisera les modalités de paiement. Après l'exécution de la formation le stage est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un accusé de réception est envoyé par mail à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.

- L'Université Savoie Mont Blanc se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.

- Huit jours avant l'ouverture du stage, il est envoyé à l'entreprise et au stagiaire une convocation précisant les dates et lieux des cours.

Le stagiaire atteste sur l'honneur être géomètre-expert stagiaire au moment de l'inscription (en application de l'article 2 de l'arrêté du 01/02/2011, « l'acquisition des unités de formation s'inscrit impérativement dans la période de stage »)

ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - SUFCEP Annecy

9 rue de l' Arc-en-Ciel - BP240 - 74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles.

La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (Date, signature, cachet)

LE STAGIAIRE (Date, signature)

CONTACTS

Université Savoie Mont Blanc
Service Alternance & Formation Continue
9 rue de l'Arc-en-Ciel - BP 240
74942 Annecy-le-Vieux cedex
Tél. : 04 50 09 22 48 / www.univ-smb.fr

SIRET : 19730858800015
Déclaration d'activité N° 8273P000273

MODULE D'ACCOMPAGNEMENT À LA CONCEPTION DU MÉMOIRE

PRÉPARATION AU TITRE DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG CONDITIONS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.
Une convention est rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.
Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation l'accompagnement est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Le bulletin d'inscription est complété et signé par le stagiaire. Après réception du bulletin d'inscription, l'Université Savoie Mont Blanc vous transmettra une confirmation d'inscription qui précisera les modalités de paiement. Après l'exécution de la formation l'accompagnement est payable sur présentation d'une facture.

Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Le stagiaire doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour les inscriptions, un **engagement écrit est nécessaire** : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par l'Université Savoie Mont Blanc et dûment remplis seront considérés. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un accusé de réception est envoyé par mail à l'entreprise ou au stagiaire pour confirmation d'inscription.

Le stagiaire peut envisager cet accompagnement pendant sa période de stage ou à l'issue de celle-ci en fonction de la date de soutenance prévue.

ANNULATION, EMPECHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient à l'adresse suivante :

Université Savoie Mont Blanc - SUFCEP Anancy
9 rue de l' Arc-en-Ciel - BP240 - 74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX

par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.

- En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, les frais d'accompagnement demeurent exigibles.

La signature du bulletin de pré-inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'EMPLOYEUR (Date, signature, cachet)

LE STAGIAIRE (Date, signature)

CONTACTS

Université Savoie Mont Blanc
Service Alternance & Formation Continue
9 rue de l'Arc-en-Ciel - BP 240
74942 Annecy-le-Vieux cedex
Tél. : 04 50 09 22 48 / www.univ-smb.fr

SIRET : 19730858800015
Déclaration d'activité N° 8273P000273